BUDGET 1985-1986

Synthese des operations financieres

1er trimestre
30 juin 1985

Quebec

86-01911/

Gouvernement
du Québec

BUDGET
1985-1986

Synthèse des opérations financières

1er trimestre
30 juin 1985

Gouvernement du Québec
Ministère
des Finances

ISSN 0706-3156

Dépôt légal, 3e trimestre 1965
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Analyse

Les résultats des opérations financières 1984-1985 5
Les opérations financières 1985-1986 6
Les résultats au 30 juin 1985 7

Liste des tableaux

Gouvernement du Québec
État des opérations financières
1. Sommaire 9
2. Revenus budgétaires 10
3. Dépenses budgétaires 11
4. Opérations non budgétaires 12
5. Financement 13
6. Nouveaux emprunts 14

Annexe

Les conventions comptables

ANALYSE

LES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES 1984-1985

Les résultats préliminaires des opérations financières pour l'année terminée le 31 mars 1985 présentés au Discours sur le budget du 23 avril dernier montraient des besoins financiers nets de 2 006 100 000 $. Les résultats définitifs les établissent à 2 002 000 000 $, soit une réduction de 4 100 000 $.

	Discours sur le budget du 23 avril 1985	Résultats réels	Variations
	(en millions de dollars)		
1. Opérations budgétaires			
Revenus	+22 340,0	+22 310,0	−30,0
Dépenses	−25 515,0	−25 542,5	−27,5
Déficit	−3 175,0	−3 232,5	−57,5
2. Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances	− 172,3	− 171,8	+ 0,5
Compte des régimes de retraite	+ 1 185,2	+ 1 183,5	− 1,7
Autres comptes	+ 156,0	+ 218,8	+62,8
Solde	+1 168,9	+1 230,5	+61,6
3. Besoins financiers nets	**−2 006,1**	**−2 002,0**	**+ 4,1**
4. Financement			
Variation de l'encaisse[1]	− 210,7	− 211,0	− 0,3
Nouveaux emprunts	+ 3 280,8	+ 3 281,0	+ 0,2
Remboursements d'emprunts	− 1 064,0	− 1 068,0	− 4,0
Total	**+2 006,1**	**+2 002,0**	**− 4,1**

[1] Le signe (−) indique une augmentation et le signe (+) une réduction de l'encaisse.

Au Discours sur le budget, les revenus budgétaires étaient estimés à 22 340 000 000 $ alors que les données réelles les situent à 22 310 000 000 $. Les résultats définitifs indiquent des revenus autonomes de 15 946 500 000 $, soit une diminution peu significative de 500 000 $ par rapport aux résultats préliminaires. Les transferts du gouvernement du Canada se sont établis à 6 363 500 000 $, en baisse de 29 500 000 $, en raison du traitement comptable applicable aux revenus provenant de certains programmes à frais partagés qui a eu pour effet d'en différer l'inscription aux exercices financiers ultérieurs.

L'augmentation de 27 500 000 $ des dépenses budgétaires par rapport à la donnée préliminaire présentée au Discours sur le budget est principalement reliée à des subventions de 10 400 000 $ plus élevées que prévu dans le cadre des programmes d'aide financière aux entreprises administrés par la Société de développement industriel du Québec et le ministère de l'Industrie et du Commerce. En outre, alors que les frais de fonctionnement des centres hospitaliers et les dépenses relatives à la construction et à la conservation du réseau routier ont été supérieurs aux résultats préliminaires de 8 700 000 $ et 7 100 000 $ respectivement, le coût des services assurés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec et rendus avant le 31 mars 1985 est en baisse de 15 000 000 $ suite à la compilation définitive des réclamations présentées par les

professionnels de la santé. Le solde de la variation est attribuable aux ajustements comptables de fin d'exercice apportés aux dépenses des divers ministères depuis la présentation du Discours sur le budget.

Au titre des opérations non budgétaires, l'écart de 61 600 000 $ des résultats définitifs par rapport aux données préliminaires résulte principalement d'une augmentation de 92 000 000 $ du niveau des comptes et intérêts courus à payer, découlant notamment du niveau plus élevé des dépenses budgétaires imputées au cours d'avril à l'année financière écoulée, combinée à une hausse de 29 800 000 $ du niveau des comptes à recevoir.

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES 1985-1986

La prévision des besoins financiers nets pour 1985-1986, établie à 1 600 000 000 $ au Discours sur le budget du 23 avril dernier, est maintenue. Les prévisions des grands agrégats des équilibres financiers demeurent inchangées. Toutefois, les prévisions de certains postes des opérations financières ont été ajustées sur la base des informations disponibles, soient celles des revenus budgétaires par sources de revenus et des dépenses budgétaires par ministère.

Au chapitre des revenus budgétaires, la prévision de 24 155 000 000 $ du Discours sur le budget est maintenue. Toutefois, la prévision des revenus autonomes est révisée à 17 590 000 000 $, soit une réduction de 45 000 000 $, pour tenir compte du coût des mesures transitoires relatives à la taxe de vente sur les primes d'assurance.

Par ailleurs, les premières estimations révisées à l'égard des transferts fédéraux laissent voir une augmentation de 45 000 000 $ au titre des contributions fédérales aux programmes de bien-être, variation principalement reliée à l'accroissement anticipé des dépenses partageables au chapitre de l'aide sociale. Cela permet de compenser la réduction annoncée des revenus autonomes.

La prévision des dépenses budgétaires, établie à 27 250 000 000 $ au Discours sur le budget et qui présumait que la péremption nette de crédits pour l'année en cours dégagerait des économies de 199 500 000 $, est aussi maintenue.

Les modifications apportées aux prévisions des dépenses des divers ministères intègrent les crédits supplémentaires de 49 500 000 $ votés par l'Assemblée nationale le 18 juin dernier, afin d'actualiser les dépenses additionnelles annoncées au Discours sur le budget, ainsi que des crédits supplémentaires de 4 200 000 $ déterminés par le gouvernement le 22 mai dernier, en vertu de dispositions législatives spécifiques, en vue de la réalisation du Centre d'accueil et de renseignements international de Montréal. Elles reflètent également les transferts de crédits budgétaires et de responsabilités intervenus entre ministères jusqu'au 30 juin 1985, un montant de 257 600 000 $ ayant notamment été transféré aux divers ministères, à partir de la provision inscrite au ministère des Affaires municipales, pour défrayer les coûts de location des espaces auprès de la Société immobilière du Québec.

L'évolution des opérations financières au cours du premier trimestre a par ailleurs permis d'identifier certains dépassements à venir en marge de programmes de dépenses particuliers, notamment au titre de l'aide sociale, en hausse de 51 700 000 $ suite à une augmentation du nombre des bénéficiaires et du coût moyen des prestations, et du service de la dette publique dont l'augmentation de 37 200 000 $ est principalement attribuable à une détérioration du taux de change du dollar canadien en regard des hypothèses initiales. En outre, certaines décisions déjà prises par le gouvernement ont

eu comme effet d'augmenter de 31 400 000 $ l'enveloppe budgétaire destinée aux programmes de création d'emplois et de travaux communautaires ainsi qu'au prolongement du programme de rattrapage scolaire, et de maintenir le versement de subventions à l'égard des frais d'inspection encourus par la CSST, ce qui occasionnera des dépenses additionnelles estimées à 15 700 000 $. Ces dépassements seront toutefois compensés à même les crédits périmés réguliers qui seront dégagés à divers postes de dépenses en sus de la péremption déjà anticipée au moment du Discours sur le budget.

Au chapitre des opérations non budgétaires, le surplus de 1 495 000 000 $ est aussi maintenu. Cependant, au niveau des placements, prêts et avances, les remboursements anticipés sur des avances consenties à la Société d'habitation du Québec sont réduits de 11 500 000 $. Cette variation est compensée par une réduction de la provision qui avait été inscrite à l'égard des placements, prêts et avances au moment du Discours sur le budget.

Eu égard aux opérations de financement, le programme d'emprunts prévu à 3 140 000 000 $ au Discours sur le budget est révisé à 2 805 000 000 $, soit une réduction de 335 000 000 $. Cette diminution s'explique par l'exercice, de la part de certains détenteurs des obligations d'émissions en monnaie canadienne réalisées antérieurement, de l'option d'extension de durée associée à ces émissions. Il était prévu au moment du Discours sur le budget que les détenteurs de ces émissions demanderaient le remboursement pour la totalité de leurs obligations dans l'année financière en cours. La prévision des remboursements d'emprunts est aussi révisée, sur la même base, à 1 205 000 000 $.

En date du 9 août 1985, les emprunts réalisés se chiffraient à 1 922 600 000 $, dont 575 000 000 $ avaient été souscrits par la Caisse de dépôt et placement du Québec et 649 400 000 $ provenaient de l'émission d'obligations d'épargne du Québec.

ENCOURS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE

	(en millions de dollars)
Encours au 31 mars 1985	2 667,0
Plus : montant émis depuis le 1er avril 1985	649,4 (1)
Moins : remboursements	170,4
Encours au 30 juin 1985	3 146,0

(1) Excluant 11 010 550 $ de l'émission 1985 encaissables après le 30 juin 1985 et incluant 1 167 000 $ de l'émission 1984 encaissés après le 31 mars 1985.

LES RÉSULTATS AU 30 JUIN 1985

Les résultats au 30 juin 1985 des revenus budgétaires montrent une progression de 8,9 % des revenus autonomes par rapport au premier trimestre de 1984-1985, en regard de celle de 10,3 % prévue pour l'ensemble de l'année financière. Cette variation s'explique pour l'essentiel par l'effet des mesures transitoires touchant la taxe de vente sur les primes d'assurance. Le rythme de croissance des transferts du gouvernement du Canada pour les trois premiers mois de l'année en cours par rapport à la même période l'an passé est de 13,5 %, comparativement à l'augmentation de 3,2 % prévue pour l'exercice en cours. La mécanique de calcul et de rajustement des paiements relatifs aux années antérieures à l'égard des autres transferts liés aux accords fiscaux explique principalement cette variation.

Enfin, même si le taux de croissance des dépenses pour les trois premiers mois de l'année est plus élevé que le taux de croissance annuel prévu, soit 11,1 % comparativement à 6,7 %, les dépenses présentent une évolution compatible avec les prévisions révisées. En plus des variations imprévues affectant régulièrement l'évolution des divers programmes et qui dépendent essentiellement du synchronisme de l'imputation de certaines subventions, il faut noter que les résultats au 30 juin 1985 comportent, contrairement à l'an dernier, des versements importants de subventions de fonctionnement aux commissions scolaires relativement à l'année scolaire antérieure. Lors de la période correspondante en 1984-1985, ces versements avaient été relativement faibles, ayant été réduits d'un montant de 281 000 000 $ qui avait été imputé de façon anticipée à la fin de l'exercice financier 1983-1984. En redressant les données pour tenir compte de ce phénomène, le taux de croissance des dépenses pour le premier trimestre 1985 est ramené à 6,6 % et celui pour l'ensemble de l'année à 5,5 %.

Le sous-ministre des Finances,
Robert Normand

Tableau 1
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
SOMMAIRE
(en millions de dollars)

	1984-1985	1985-1986			Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles %	1984-1985	1985-1986	Variations %
1. Opérations budgétaires[1]							
Revenus	+ 22 310.0	+ 24 155.0	+ 24 155.0	+ 8.3	+ 4 984.0	+ 5 489.4	+ 10.1
Dépenses	– 25 542.5	– 27 250.0	– 27 250.0	+ 6.7	– 6 655.7	– 7 395.7	+ 11.1
Déficit	**– 3 232.5**	**– 3 095.0**	**– 3 095.0**	**– 4.3**	**– 1 671.7**	**– 1 906.3**	**+ 14.0**
2. Opérations non budgétaires							
Placements, prêts et avances	– 171.8	+ 120.0	+ 120.0	– 169.8	– 80.4	– 31.5	– 60.8
Compte des régimes de retraite	+ 1 183.5	+ 1 335.0	+ 1 335.0	+ 12.8	+ 284.5	+ 301.5	+ 6.0
Autres comptes	+ 218.8	+ 40.0	+ 40.0	– 81.7	– 146.8	– 472.4	+ 221.8
Solde	**+ 1 230.5**	**+ 1 495.0**	**+ 1 495.0**	**+ 21.5**	**+ 57.3**	**– 202.4**	**– 453.2**
3. Besoins financiers nets	**– 2 002.0**	**– 1 600.0**	**– 1 600.0**	**– 20.1**	**– 1 614.4**	**– 2 108.7**	**+ 30.6**
4. Financement							
Variation de l'encaisse	– 211.0	—	—	—	+ 375.7	+ 582.7	+ 55.1
Nouveaux emprunts	+ 3 281.0	+ 3 140.0	+ 2 805.0	– 14.5	+ 1 524.4	+ 1 771.4	+ 16.2
Remboursements d'emprunts	– 1 068.0	– 1 540.0	– 1 205.0	+ 12.8	– 285.7	– 245.4	– 14.1
Total	**+ 2 002.0**	**+ 1 600.0**	**+ 1 600.0**	**– 20.1**	**+ 1 614.4**	**+ 2 108.7**	**+ 30.6**

N.B. : Le signe (–) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement, sauf pour les variations.

(1) Les revenus totaux sont constitués des montants crédités au fonds consolidé du revenu et au fonds des services de santé alors que les dépenses comprennent les montants imputés à ces deux fonds.

Tableau 2
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
REVENUS BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1984-1985	1985-1986			Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles %	1984-1985	1985-1986	Variations %
1. Impôts sur les revenus et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	7 126,9	7 730,0	7 730,0	+ 8,5	1 619,2	1 720,8	+ 6,3
Contributions des employeurs au fonds des services de santé	1 509,5	1 600,0	1 600,0	+ 6,0	368,2	404,2	+ 9,8
Impôts des sociétés[1]	996,4	1 049,0	1 049,0	+ 5,3	224,5	234,6	+ 4,5
Droits de successions	45,1	28,0	28,0	−37,9	10,7	9,4	−12,1
	9 677,9	**10 407,0**	**10 407,0**	**+ 7,5**	**2 222,6**	**2 369,0**	**+ 6,6**
2. Taxes à la consommation							
Ventes au détail	2 575,1	3 162,0	3 117,0	+21,0	628,5	721,2	+14,7
Carburants	1 030,4	1 112,0	1 112,0	+ 7,9	226,3	234,8	+ 3,8
Tabacs	373,5	530,0	530,0	+41,9	68,6	106,5	+55,2
Repas et hôtellerie	303,4	326,0	326,0	+ 7,4	70,1	76,1	+ 8,6
Autres[2]	112,4	119,0	119,0	+ 5,9	27,0	30,5	+13,0
	4 394,8	**5 249,0**	**5 204,0**	**+18,4**	**1 020,5**	**1 169,1**	**+14,6**
3. Droits et permis							
Véhicules automobiles	273,3	280,0	280,0	+ 2,5	76,2	80,1	+ 5,1
Boissons alcooliques	67,2	71,0	71,0	+ 5,7	16,9	16,7	− 1,2
Ressources naturelles[3]	96,2	114,0	114,0	+18,5	26,8	14,7	−45,1
Pari mutuel	29,7	31,0	31,0	+ 4,4	7,7	7,3	− 5,2
Autres	70,9	71,0	71,0	+ 0,1	22,2	21,9	− 1,4
	537,3	**567,0**	**567,0**	**+ 5,5**	**149,8**	**140,7**	**− 6,1**
4. Revenus divers							
Ventes de biens et services	226,5	157,0	157,0	−30,7	48,9	38,7	−20,9
Intérêts	269,5	257,0	257,0	− 4,6	28,9	52,9	+83,0
Amendes, confiscations et recouvrements	92,7	112,0	112,0	+20,8	20,2	23,1	+14,4
	588,7	**526,0**	**526,0**	**−10,7**	**98,0**	**114,7**	**+17,0**
5. Transferts des sociétés d'État							
Société des alcools du Québec	352,0	430,0	430,0	+22,2	70,1	80,9	+15,4
Loto-Québec	240,0	300,0	300,0	+25,0	57,9	65,0	+12,3
Autres sociétés d'État	155,8	156,0	156,0	+ 0,1	—	—	—
	747,8	**886,0**	**886,0**	**+18,5**	**128,0**	**145,9**	**+14,0**
Total des revenus autonomes	**15 946,5**	**17 635,0**	**17 590,0**	**+10,3**	**3 618,9**	**3 939,4**	**+ 8,9**
6. Transferts du gouvernement du Canada							
Péréquation	3 101,6	2 940,0	2 940,0	− 5,2	761,2	702,6	− 7,7
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 833,4	1 962,0	1 962,0	+ 7,0	392,2	558,8	+42,5
Contributions aux programmes de bien-être	1 147,8	1 211,0	1 256,0	+ 9,4	263,3	287,8	+ 9,3
Autres programmes	280,7	407,0	407,0	+45,0	(51,6)	0,8	—
Total des transferts du gouvernement du Canada	**6 363,5**	**6 520,0**	**6 565,0**	**+ 3,2**	**1 365,1**	**1 550,0**	**+13,5**
Total des revenus budgétaires	**22 310,0**	**24 155,0**	**24 155,0**	**+ 8,3**	**4 984,0**	**5 489,4**	**+10,1**

[1] Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et les primes d'assurance.

[2] Comprend la taxe sur les télécommunications et sur la publicité électronique.

[3] Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

Tableau 3
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR MINISTÈRE
(en millions de dollars)

	1984-1985	1985-1986			Résultats au 30 juin		
Ministères et organismes	**Résultats réels**	**Discours sur le budget**	**Prévisions révisées**	**Variations annuelles %**	**1984-1985**	**1985-1986**	**Variations %**
Affaires culturelles	162,0	163,4	171,5	+ 5,9	34,5	44,4	+28,7
Affaires municipales	505,7	685,4	425,7	−15,8	206,6	221,2	+ 7,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	461,4	524,6	501,5	+ 8,7	101,6	137,2	+35,0
Assemblée nationale	46,3	56,9	53,4	+15,3	10,7	12,3	+15,0
Commerce extérieur	18,2	24,4	23,4	+28,6	2,8	3,3	+17,9
Communautés culturelles et Immigration	45,6	46,0	47,3	+ 3,7	9,6	11,3	+17,7
Communications	207,0	207,0	218,1	+ 5,4	59,7	64,0	+ 7,2
Conseil exécutif	42,0	46,9	50,4	+20,0	7,5	12,0	+60,0
Conseil du trésor	12,7	16,8	16,9	+33,1	3,1	3,7	+19,4
Éducation	4 298,9	4 765,3	4 757,2	+10,7	988,5	1 359,3	+37,5
Énergie et Ressources	349,1	353,1	346,7	− 0,7	62,6	78,7	+25,7
Enseignement supérieur, Science et Technologie	2 185,6	2 309,9	2 276,6	+ 4,2	462,1	546,9	+18,4
Environnement	141,5	166,2	167,2	+18,2	35,3	48,2	+36,5
Finances	2 507,0	2 901,0	2 908,7	+16,0	611,2	664,4	+ 8,7
Habitation et Protection du consommateur	345,4	393,2	389,4	+12,7	96,0	102,5	+ 6,8
Industrie et Commerce	326,8	305,0	283,7	−13,2	40,7	54,5	+33,9
Justice	707,0	716,2	805,4	+13,9	169,8	218,3	+28,6
Loisir, Chasse et Pêche	226,1	207,6	217,0	− 4,0	43,4	45,9	+ 5,8
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	2 604,2	2 869,9	2 916,4	+12,0	789,1	854,3	+ 8,3
Organisme relevant du ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions	52,8	32,4	68,0	+28,8	6,4	6,7	+ 4,7
Organisme relevant du ministre délégué aux Relations avec les Citoyens	32,4	36,9	35,7	+10,2	10,7	13,7	+28,0
Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine	56,3	75,3	71,8	+27,5	9,9	12,2	+23,2
Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	767,3	871,0	862,5	+12,4	189,1	206,8	+ 9,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	38,6	34,2	32,7	−15,3	5,0	6,8	+36,0
Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 456,5	1 576,6	1 576,6	+ 8,2	363,3	397,3	+ 9,4
Régie des installations olympiques	6,9	5,0	5,0	−27,5	1,7	—	—
Relations internationales	51,3	54,1	54,5	+ 6,2	13,3	16,1	+21,1
Revenu	231,2	244,0	247,3	+ 7,0	48,1	56,1	+16,6
Santé et Services sociaux	5 765,3	5 941,3	5 919,2	+ 2,7	1 703,2	1 792,4	+ 5,2
Tourisme	68,5	69,1	74,3	+ 8,5	24,1	8,0	−66,8
Transports	1 630,6	1 674,2	1 682,2	+ 3,2	471,6	383,8	−18,6
Travail	42,1	27,1	43,7	+ 3,8	12,6	13,4	+ 6,3
Travaux publics et Approvisionnement	150,2	—	—	—	61,9	—	—
Total	**25 542,5**	**27 400,0**	**27 250,0**	**+ 6,7**	**6 655,7**	**7 395,7**	**+11,1**
Plus : dépenses additionnelles annoncées au budget		**49,5**					
Moins : crédits périmés anticipés		**199,5**					
Total des dépenses budgétaires	**25 542,5**	**27 250,0**	**27 250,0**	**+ 6,7**	**6 655,7**	**7 395,7**	**+11,1**

Tableau 4
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1984-1985	1985-1986			Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles $	1984-1985	1985-1986	Variations $
1. Placements, prêts et avances							
ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC							
CAPITAL-ACTIONS ET MISE DE FONDS:							
Sidbec	—	—	—	—	—	—	—
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR)	– 0,5	– 20,5	– 20,5	– 20,0	—	– 8,0	– 8,0
Société générale de financement (S.G.F.)	– 51,5	– 32,0	– 32,0	+ 19,5	– 9,4	– 4,0	+ 5,4
Société nationale de l'amiante (S.N.A.)	– 35,0	– 25,0	– 25,0	+ 10,0	– 5,6	– 6,7	– 1,1
Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)	– 11,6	—	—	+ 11,6	—	—	—
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)	– 5,4	– 4,0	– 4,0	+ 1,4	– 2,5	– 2,0	+ 0,5
Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)	– 39,9	—	—	+ 39,9	– 7,4	—	+ 7,4
Autres	– 23,6	– 51,1	– 51,1	– 27,5	– 10,2	– 1,5	+ 8,7
	– 167,5	**– 132,6**	**– 132,6**	**+ 34,9**	**– 35,1**	**– 22,2**	**+ 12,9**
PRÊTS ET AVANCES:							
Office du crédit agricole du Québec	+ 11,9	+ 160,1	+ 160,1	+148,2	+ 3,0	+ 2,5	– 0,5
Sidbec	– 36,8	+ 2,0	+ 2,0	+ 38,8	– 2,0	– 1,5	+ 0,5
Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.)	+ 11,8	+ 12,7	+ 1,2	– 10,6	—	—	—
Société immobilière du Québec (S.I.Q.)	—	+ 147,0	+ 147,0	+147,0	—	—	—
Autres	+ 7,6	– 24,9	– 13,4	– 21,0	– 37,5	– 2,0	+ 35,5
	– 5,5	**+ 296,9**	**+ 296,9**	**+302,4**	**– 36,5**	**– 1,0**	**+ 35,5**
Total des entreprises du gouvernement du Québec	**– 173,0**	**+ 164,3**	**+ 164,3**	**+337,3**	**– 71,6**	**– 23,2**	**+ 48,4**
MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX	+ 1,5	—	+ 1,9	+ 0,4	+ 0,8	+ 1,1	+ 0,3
PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET AUTRES	– 0,3	– 44,3	– 46,2	– 45,9	– 9,6	– 9,4	+ 0,2
Total des placements, prêts et avances	**– 171,8**	**+ 120,0**	**+ 120,0**	**+291,8**	**– 80,4**	**– 31,5**	**+ 48,9**
2. Compte des régimes de retraite							
Contributions et cotisations	+1 592,0	+1 795,0	+1 795,0	+203,0	+383,8	+412,2	+ 28,4
Prestations et autres paiements	– 408,5	– 460,0	– 460,0	– 51,5	– 99,3	–110,7	– 11,4
Total du compte des régimes de retraite	**+1 183,5**	**+1 335,0**	**+1 335,0**	**+151,5**	**+284,5**	**+301,5**	**+ 17,0**
3. Autres comptes							
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	– 15,4		—	+ 15,4	+ 53,8	+ 69,2	+ 15,4
Chèques en circulation	+ 89,2		—	– 89,2	+ 51,2	– 40,2	– 91,4
Compte d'accords de perception fiscale	+ 18,5		+ 20,0	+ 1,5	+ 14,4	+ 41,4	+ 27,0
Comptes à recevoir	– 103,3		– 140,0	– 36,7	+ 85,4	– 53,3	–138,7
Intérêts courus à recevoir	+ 1,0		—	– 1,0	– 1,4	– 2,5	– 1,1
Avances des fonds en fidéicommis	+ 3,0		—	– 3,0	– 2,8	+ 4,6	+ 7,4
Comptes à payer	+ 47,3		+ 40,0	– 7,3	–146,3	–210,4	– 64,1
Intérêts courus à payer	+ 178,5		+ 120,0	– 58,5	–201,1	–281,2	– 80,1
Total des autres comptes	**+ 218,8**	**+ 40,0**	**+ 40,0**	**–178,8**	**–146,8**	**–472,4**	**–325,6**
Total des opérations non budgétaires	**+1 230,5**	**+1 495,0**	**+1 495,0**	**+264,5**	**+ 57,3**	**–202,4**	**–259,7**

N.B.: Le signe (–) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement.

Tableau 5
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
FINANCEMENT
(en millions de dollars)

	1984-1985	1985-1986			Résultats au 30 juin		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées	Variations annuelles $	1984-1985	1985-1986	Variations $
1. Variation de l'encaisse	**− 211,0**	**—**	**—**	**+211,0**	**+ 375,7**	**+ 582,7**	**+207,0**
2. Nouveaux emprunts							
Bons du trésor			+ 175,0	+175,0	+ 50,0	+ 150,0	+100,0
Obligations							
Négociables	+1 906,7		+1 912,6	+ 5,9	+ 250,0	+ 917,7	+667,7
Remboursables à demande	+1 233,9		+ 660,4	−573,5	+1 220,1	+ 649,4	−570,7
Non négociables	+ 5,4		+ 5,4	—	+ 2,9	+ 2,7	− 0,2
Autres emprunts	+ 135,0		+ 51,6	− 83,4	+ 1,4	+ 51,6	+ 50,2
Total des nouveaux emprunts	**+3 281,0**	**+3 140,0**	**+2 805,0**	**−476,0**	**+1 524,4**	**+1 771,4**	**+247,0**
3. Remboursements d'emprunts							
Bons du trésor	− 80,0		—	+ 80,0	—	—	—
Obligations							
Négociables	− 399,7	− 970,2	− 635,2	−235,5	− 114,8	− 45,2	+ 69,6
Remboursables à demande	− 501,9	− 475,0	− 475,0	+ 26,9	− 142,3	− 170,4	− 28,1
Assumées	− 3,2	− 2,0	− 2,0	+ 1,2	− 0,2	− 0,2	—
Autres emprunts	− 9,6	− 9,8	− 9,8	− 0,2	− 2,0	− 2,2	− 0,2
Contributions aux fonds d'amortissement	− 73,6	− 83,0	− 83,0	− 9,4	− 26,4	− 27,4	− 1,0
Total des remboursements d'emprunts	**−1 068,0**	**−1 540,0**	**−1 205,0**	**−137,0**	**− 285,7**	**− 245,4**	**+ 40,3**
Total	**+2 002,0**	**+1 600,0**	**+1 600,0**	**−402,0**	**+1 614,4**	**+2 108,7**	**+494,3**

N.B.: Le signe (−) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement.

Tableau 6
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
NOUVEAUX EMPRUNTS
(en millions de dollars)
AU 30 JUIN 1985

	Dates d'émissions	Dates d'échéances	Taux	Montants
Bons du trésor	Divers	Divers	Divers	150,0
Obligations				
Négociables				
En monnaie du Canada	1985-05-08	2004-11-29	12,75	100,0
En monnaie du Canada	1985-05-30	2005-06-30	12,25	100,0
En monnaie du Canada	1985-06-26	1995-06-26	10,50	109,0
En monnaie du Canada	1985-06-26	2009-06-26	10,75	171,0
En monnaie des États-Unis	1985-06-15	2015-06-15	11,00	273,1
En monnaie du Japon	1985-06-07	1995-06-07	7,00	164,6
				917,7
Remboursables à demande	1984-06-01	1994-06-01	11,75 / 8,50 [1]	1,2
	1985-06-01	1995-06-01	9,00 / 7,50 [2]	648,2 [3]
Non négociables	Divers	Divers	Divers	2,7
Autres emprunts				
En monnaie du Canada	1985-06-14	1992-06-14	8,50 [4]	1,6
En monnaie des États-Unis	1985-05-31	1997-05-31	11,00	50,0
				51,6
Total des emprunts réalisés				**1 771,4**

[1] Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne émises le 1er juin 1984 est de 11,75 % pour la première année, de 9,00 % la deuxième année et de 8,5 % jusqu'à l'échéance.

[2] Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne émises le 1er juin 1985 est de 9,00% pour la première année puis de 7,50 % l'an jusqu'à l'échéance.

[3] Excluant 11 010 550 $ encaissables après le 30 juin 1985.

[4] Taux d'intérêt nominal de l'emprunt. Les conditions de l'emprunt de 50 000 000 $ émis le 14 juin 1982 prévoyant la capitalisation des intérêts dans le cadre de l'émission à escompte du billet, le taux de rendement effectif pour l'acheteur est de 16,29 %.

CONVENTIONS COMPTABLES

La comptabilisation des opérations gouvernementales fait nécessairement appel à la terminologie propre à ce domaine. Cette section explicite tant cette terminologie que les principales conventions comptables en usage au Gouvernement.

Les opérations du Gouvernement se subdivisent en trois catégories distinctes, soit les opérations budgétaires, les opérations non budgétaires et les opérations de financement.

1. OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Les opérations budgétaires regroupent les revenus et dépenses courants du Gouvernement, y compris les dépenses en capital.

1.1 Revenus budgétaires

Les revenus du Gouvernement comprennent des impôts, des taxes, des droits, des bénéfices, des contributions du gouvernement du Canada et d'autres sommes reçues ou à recevoir en vertu des lois, règlements ou ententes. Les sommes encaissées avant le 1er avril sont traitées comme revenus de l'année financière de même que les comptes émis avant le 1er avril.

Cependant, pour les revenus en provenance du gouvernement du Canada et afférents aux programmes à frais partagés avec compensation financière seulement, les réclamations et les estimations de réclamations préparées jusqu'au 30 avril, eu égard aux dépenses qui ont été imputées avant le 1er avril sont inscrites aux revenus de l'année financière écoulée. Il en est ainsi des remises encaissées par le Gouvernement pendant le mois d'avril et représentant des sommes perçues ou prélevées par ses agents ou mandataires avant le 1er avril.

1.2 Dépenses budgétaires

Les dépenses du Gouvernement comprennent les dépenses de fonctionnement, de capital et de transfert (subventions et allocations). Toutes les charges qui sont imputées aux crédits autorisés, soit par une loi des subsides, une loi particulière ou par mandat spécial du lieutenant-gouverneur en conseil, sont inscrites aux dépenses et le 31 mars est la date de fermeture de l'année financière; cependant, le 30 avril est retenu comme date limite pour la création d'un compte à payer couvrant des services rendus ou des marchandises reçues avant le 1er avril, et des dépenses de transfert approuvées avant cette date. Les dépenses payées d'avance ne sont pas reportées.

2. OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

Les opérations non budgétaires couvrent les activités de placements, prêts, et avances, le compte afférent aux régimes de retraite et les autres comptes comme le compte d'accord de perception fiscale, les comptes à recevoir et à payer. Ces opérations ne constituent ni des revenus ni des dépenses pour le Gouvernement; ce sont en fait des transactions qui affectent uniquement les comptes de l'actif et du passif.

2.1 Placements, prêts et avances

Sous cette rubrique on retrouve les sorties de fonds effectuées pour les entreprises d'État, les municipalités et organismes municipaux ainsi que les sociétés et particuliers.

2.2 Compte des régimes de retraite

Les entrées de fonds à ce compte non budgétaire sont constituées des contributions du Gouvernement à titre d'employeur pour tous les régimes, tant du secteur public que parapublic, ainsi que des cotisations des participants et des contributions des employeurs pour les régimes autres que le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.), en autant qu'elles sont reçues pendant l'année financière.

Par ailleurs, les sorties de fonds à ce compte sont constituées du paiement des prestations, du remboursement des cotisations effectuées à même le Fonds consolidé du revenu durant l'année financière, de même que de la contribution que doit payer le Gouvernement dans le cadre du R.R.E.G.O.P. eu égard aux programmes de bien-être sujet à compensation fédérale.

2.3 Espèces et effets en main et dépôts en circulation

Sous cette rubrique, on retrouve les dépôts en circulation, les espèces et effets en main le 31 mars.

2.4 Chèques en circulation

Ce compte représente les chèques émis par le Gouvernement et non présentés à la banque pour paiement au 31 mars.

2.5 Compte d'accords de perception fiscales

Dans ce compte transitent les sommes que le Gouvernement perçoit pour le compte de certains organismes tels : la Régie des rentes du Québec, le Fonds spécial olympique et les organismes municipaux.

2.6 Comptes à recevoir et à payer

Les comptes à recevoir comprennent les charges, réclamations ou cotisations émises à des débiteurs pour des revenus que le Gouvernement est en droit de réclamer.

Les comptes à recevoir comprennent aussi les avances comptables, les montants à recevoir pour des dépenses payées en trop, les intérêts réclamés sur les comptes à recevoir et ceux échus sur des placements, ainsi que les remises faites par les mandataires ou agents du Gouvernement au cours d'avril pour des sommes perçues ou prélevées par eux avant le 1er avril.

De plus, la variation annuelle de la provision pour pertes est imputée directement à la dette nette et n'est pas déduite de la variation des comptes à recevoir apparaissant aux opérations non budgétaires. Par ailleurs, la radiation au cours d'une année financière des comptes à recevoir jugés irrécouvrables est portée aux dépenses des ministères ou organismes qui encourent la perte.

Les comptes à payer comprennent la partie du coût des opérations comptabilisées et non déboursée au 31 mars. Ils comprennent en outre les obligations et les coupons d'intérêts échus et non réclamés et les retenues sur contrats d'entretien et de construction.

2.7 Avances des fonds en fidéicommis

Ce compte interfonds représente la partie des dépôts confiée au Bureau général de dépôts et utilisée aux fins de l'administration courante du Gouvernement.

3. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Les opérations de financement font ressortir de quelle façon le Gouvernement comble les besoins financiers nets représentés par le résultat des opérations budgétaires et non budgétaires.

3.1 Encaisse

Ce compte comprend le solde des différents comptes de banque et les placements temporaires diminués des emprunts temporaires. Les placements temporaires comprennent les dépôts à terme et les valeurs négociables détenues à titre temporaire.

3.2 Catégories d'emprunts

Les emprunts du Gouvernement comprennent les bons du trésor, les obligations remboursables à demande, les obligations émises au gouvernement du Canada dans le cadre de certaines ententes, les obligations négociables, les billets à moyen et à long terme et les dettes assumées.

Les nouveaux emprunts sont constitués de ceux réalisés au cours de l'année financière, y compris toute variation positive de l'encours des bons du trésor durant l'année.

Les remboursements d'emprunts comprennent les emprunts remboursés ou qui viennent à échéance au cours de l'année financière, toute variation négative de l'encours des bons du Trésor durant l'année, de même que les contributions au fonds d'amortissement.

3.3 Composition de la dette

Les emprunts et les dettes assumées en monnaie du Canada sont inscrits à leur valeur nominale et ceux en monnaie étrangère sont inscrits en équivalent canadien de leur valeur nominale au moment de leur encaissement ou de leur acceptation. Cependant, pour les titres émis à un fort taux d'escompte, les emprunts sont inscrits aux montants encaissés, et l'escompte considéré comme de l'intérêt est capitalisé annuellement, pour atteindre progressivement leur valeur nominale à l'échéance.

Les fonds d'amortissement sont déduits des obligations à payer. Les obligations en monnaie du Canada détenues à ces fonds sont inscrites à leur valeur nominale. Celles en monnaie étrangère, déjà émises par le Québec, sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts ; les autres obligations en monnaie étrangère sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates d'acquisition.